



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département des finances et contributions  
**Office du personnel de l'Etat**

Service d'évaluation des fonctions

## DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
01.07.75	01.10.79	01.10.79

1. Dénomination de la fonction <b>Opératrice/opérateur de saisie de l'information 2</b>	Code fonction 2.03.002
2. But de la fonction Transcrire des données es codées utilisées pour le traitement de l'information sur un support directement acceptable par l'ordinateur. Vérifier l'exactitude des données saisies.	
3. Description de la fonction <ul style="list-style-type: none"><li>- la saisie, au moyen d'un clavier alphabétique ou numérique, de données préalablement codées, destinées à être traitées par l'ordinateur;</li><li>- la surveillance du fonctionnement de l'équipement utilisé et l'attention nécessaire à l'indication de défauts éventuelles;</li><li>- le contrôle des données enregistrées sur la base des documents de codification et la correction des erreurs éventuelles de saisie;</li><li>- l'indication des erreurs de codification signalées par l'équipement de saisie;</li><li>- la création possible de programmes de saisie propres à chaque type de document et système de saisie;</li><li>- l'expédition de documents et communication de renseignements concernant le domaine d'activité;</li><li>- l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques.</li></ul>	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	C	C	D	C	C	Cl. max. 07
Points	12	7	21	11	15	Total 66